



**DES QUESTIONS ET DES REPONSES**  
**POUR en savoir plus sur le handicap**  
**et les Travailleurs Handicapés**

1 minute  
pour lister  
5 types  
de handicap

# 1 minute pour lister 5 types de handicap

Les maladies cardiaques,  
l'épilepsie, l'asthme,  
les déficiences visuelles et auditives, la  
dépression nerveuse,  
la surdité, le bégaiement,  
le nanisme,  
les allergies,  
les hernies discales,  
les phobies,  
l'amputation d'un membre,  
les paralysies,  
la schizophrénie,  
l'autisme,  
le diabète,  
l'eczéma,  
les conséquences du cancer ou du sida,  
l'obésité...

La loi de 2005  
a élargi le champ du handicap :  
85 % des handicaps sont invisibles.

# Qui peut être reconnu travailleur handicapé ?

1. Alain, qui est diabétique.  
Il a besoin d'injections régulières d'insuline.
2. Salima, qui souffre de problèmes de dos.  
Elle ne supporte pas de rester assise  
très longtemps.
3. Natacha, qui est malentendante.

# Qui peut être reconnu travailleur handicapé ?

1. **Alain**, qui est diabétique.  
Il a besoin d'injections régulières d'insuline.
2. **Salima**, qui souffre de problèmes de dos.  
Elle ne supporte pas de rester assise très longtemps.
3. **Natacha**, qui est malentendante.

Est considérée comme Travailleur Handicapé  
personne dont les possibilités d'obtenir ou de  
conserver un emploi  
sont effectivement réduites à la suite  
de l'altération d'une ou plusieurs fonctions  
physique, sensorielle, mentale ou psychique.

Quels célèbres hommes politiques étaient (ou sont) atteints d'un handicap invisible ?

Des personnes handicapées, tu en as dans le showbizz, la politique, le sport ...



Oui... dans la politique, j'avais remarqué !!



Quels célèbres hommes  
politiques étaient (ou  
sont) atteints d'un  
handicap invisible ?

Winston Churchill (bipolaire)

Bill Clinton (déficient auditif)

François Bayrou (bègue)

... et probablement  
d'autres

Lorsqu'un agent déclare son handicap, qui est mis au courant ?

1. Le **Service de Médecine Préventive des Personnels** et personne d'autre.
2. Le **Service de Médecine Préventive des Personnels** et la Mission Handicap.
3. Le **Service de Médecine Préventive des Personnels**, la Mission Handicap et le manager de la personne concernée.

Lorsqu'un agent déclare son handicap, qui est mis au courant ?

1. Le **Service de Médecine Préventive des Personnels** et personne d'autre.
2. Le **Service de Médecine Préventive des Personnels** et la Mission Handicap.
3. Le **Service de Médecine Préventive des Personnels**, la Mission Handicap et le manager de la personne concernée.

Lorsqu'un agent déclare son handicap, qui est mis au courant ?

1. Le médecin du travail et personne d'autre.
- 2. Le médecin du travail et la direction des ressources humaines.**
3. Le médecin du travail, la Mission Handicap et le manager de la personne concernée.

Lorsqu'un agent déclare son handicap, qui est mis au courant ?

Déclarer son handicap est une démarche confidentielle que le salarié mène auprès de la Mission Handicap (Anne BRISSWALTER – Pierre CRESCENZO).

Cela lui permet notamment de travailler dans de meilleures conditions grâce à la mise en place de solutions répondant à ses besoins spécifiques.

Il lui appartient, et à lui seul, de partager l'information avec son manager, et/ou ses collègues. Cela peut cependant parfois permettre d'éviter des malentendus.



**DES QUESTIONS ET DES REPONSES**  
**POUR en savoir plus sur le handicap**  
**et les Travailleurs Handicapés**

Qu'est-ce que  
les formes  
les plus fréquentes  
de handicap  
ont en commun?

Qu'est-ce que  
les formes  
les plus fréquentes  
de handicap  
ont en commun?

1. Elles se remarquent tout de suite
2. Elles conduisent à l'invalidité et empêchent de travailler
3. Elles sont invisibles

Qu'est-ce que  
les formes  
les plus fréquentes  
de handicap  
ont en commun?

1. Elles se remarquent tout de suite
2. Elles conduisent à l'invalidité et empêchent de travailler
3. Elles sont invisibles

80 à 85 % des handicaps sont invisibles et, dans leur grande majorité, compatibles avec une activité professionnelle.

On associe trop souvent le handicap au seul handicap moteur, à la surdité, la cécité ou la trisomie.

Or la majeure partie des handicaps prend la forme de dyslexie, de bégaiement, de troubles musculo-squelettiques (hernies...), de maladies cardiaques, de phobies, de déficience visuelle ou auditive, de troubles psychiques (schizophrénie, bipolarité, dépression...), de troubles occasionnés par certaines maladies internes telles que le diabète, la maladie de Cohn, le cancer, l'asthme, certaines allergies...

**un travailleur handicapé**

**n'est pas toujours une personne handicapée.**

Un de nos agents déclare sa  
déficience auditive.

Que pouvons-nous faire ?

1. Le licencié pour inaptitude.
2. Le former à un métier nécessitant moins d'échanges.
3. Adapter son environnement de travail et aider à financer des prothèses auditives.

Un de nos agents déclare sa déficience auditive.

Que pouvons-nous faire ?

1. Le licencié pour inaptitude.
2. Le former à un métier nécessitant moins d'échanges.
- 3. Adapter son environnement de travail et aider à financer des prothèses auditives.**

Un de nos agents déclare sa déficience auditive.

Que pouvons-nous faire ?

C'est notamment le rôle de la Mission Handicap  
(Anne BRISSWALTER – Pierre CRESCENZO).

Elle étudie avec l'accord du salarié concerné et l'équipe pluridisciplinaire interne ou externe (Service de Médecine Préventive des Personnels, ergonome,...), la solution lui permettant de continuer à travailler dans les meilleures conditions en mettant en œuvre les solutions éventuellement nécessaires afin de répondre à ses besoins spécifiques : aide au financement de prothèses auditives, fauteuil ergonomique, aménagements spéciaux de l'espace de travail...

Quel est le point commun entre ...

Marylin  
Monroe

Molière

Albert Einstein

Ils étaient tous les trois bègues.

Marylin  
Monroe

Molière

Albert Einstein

Et pourtant...

Des personnes  
handicapées, tu en as  
dans le showbizz,  
la politique, le sport ...



Oui... dans la politique,  
j'avais remarqué !!



Déclarer son handicap  
complique-t-il l'accès à  
l'assurance-crédit ?

1. Oui.
2. Non.

Déclarer son handicap  
complique-t-il l'accès à  
l'assurance-crédit ?

1. Oui.
2. Non.

En matière d'accès à l'assurance-crédit, c'est l'état de santé de la personne qui en détermine les conditions.

Le statut de travailleur handicapé n'a aucune incidence en la matière.

Dans l'hypothèse où la personne déclarée travailleur handicapé changerait d'employeur, celui-ci ne serait informé du statut de travailleur handicapé de son nouveau collaborateur que s'il décidait de l'en informer.



**DES QUESTIONS ET DES REPONSES**  
**POUR en savoir plus sur le handicap**  
**et les Travailleurs Handicapés**

A quel moment de  
la vie le handicap  
survient-il le plus  
souvent ?

1. A la naissance
2. A partir de 16 ans
3. A partir de 55 ans

A quel moment de  
la vie le handicap  
survient-il le plus  
souvent ?

1. A la naissance
2. A partir de 16 ans
3. A partir de 55 ans

85 % des handicaps se déclarent à partir de l'âge de 16 ans...  
Le handicap peut donc survenir à n'importe quel moment de la vie.

Les principales causes de handicap sont :  
les accidents de travail,  
les accidents de la vie,  
les maladies (diabète, cancer, sclérose en plaques...),  
le vieillissement.

# Déclarer votre handicap à l'Université, cela sert à...

1. Être en règle vis à vis de l'administration
2. Bénéficiaire de mesures d'accompagnement permettant de répondre à vos besoins spécifiques
3. Permettre à l'entreprise de réduire sa contribution financière au FIPHFP

# Déclarer votre handicap à l'entreprise, cela sert à...

1. Être en règle vis à vis de l'administration
2. Bénéficiaire de mesures d'accompagnement permettant de répondre à vos besoins spécifiques
3. Permettre à l'entreprise de réduire sa contribution financière au FIPHFP

Selon les mesures  
prévues pour les  
personnes handicapées,  
j'ai droit à une place  
de parking dédiée !!!



Seulement  
si vous avez un véhicule,  
je vous l'ai déjà dit !!



Déclarer votre handicap vous permet de disposer de meilleures conditions de travail et d'en compenser les conséquences autant que possible.

Nous pouvons ainsi mettre en place la solution  
la mieux adaptée à votre situation :

acquisition et aide au financement de matériel (prothèses auditives, écrans larges, fauteuil ergonomique, logiciels de synthèse vocale...),  
aménagement d'horaires adaptés si possible,  
formations spécifiques,  
mise en place de transport adapté pour les trajets domicile/travail...

Il s'agit en fait de répondre aux besoins spécifiques  
engendrés par votre situation de handicap

Déclarer votre situation de handicap permet à la Mission Handicap de rechercher, mettre en place et financer les mesures d'accompagnement dont vous avez besoin.

Au sein de la Mission Handicap, Anne BRISSWALTER et Pierre CRESCENZO, accompagnent nos collaborateurs ayant des besoins spécifiques afin de leur permettre d'améliorer leurs conditions de travail.

Nous sommes prêts à passer le temps nécessaire afin de trouver la solution correspondant à vos éventuels besoins. Car, nous en sommes convaincus : développer notre politique handicap, nous avons tous à y gagner.

---

- 1. Permettre à des chercheurs travaillant en plusieurs points de travailler ensemble.**
- 2. Dialoguer avec d'autres chercheurs en évitant le téléphone.**
- 3. Echanger des informations de manière quasiment instantanée et éviter les coûts d'acheminement du courrier.**

Quelle a été la première motivation de Vincent CERF, l'inventeur du protocole TCP/IP ?

1. Permettre à des chercheurs travaillant en plusieurs points de travailler ensemble.
2. **Dialoguer avec d'autres chercheurs en évitant le téléphone.**
3. Echanger des informations de manière quasiment instantanée et éviter les coûts d'acheminement du courrier.

Quelle a été la première motivation de Vincent CERF, l'inventeur du protocole TCP/IP ?

Quelle a été la première motivation de Vincent CERF, l'inventeur du protocole TCP/IP ?

**Vincent Cerf est au centre de la création de ce qui est devenu Internet. Vivant avec une surdité, Cerf a fait partie de l'équipe initiale de recherche sur les protocoles Internet.**

**Sa surdité a constitué une grande motivation dans ce travail : il voulait partager des documents avec ses confrères en évitant d'en parler au téléphone.**

**Diplômé de Stanford en 1965, il a été l'un des fondateurs de l'Internet Society, membre du CA de l'ICANN de 1999 à 2007 avant de rejoindre Google en 2005 comme Chief Internet Evangelist.**

Comment dialoguer  
avec une personne sourde  
ou malentendante ?

# Comment dialoguer avec une personne sourde ou malentendante ?

1. Il faut apprendre la Langue des Signes Française
2. En se plaçant en face d'elle, dans un endroit calme, afin de lui permettre de lire sur les lèvres
3. Via SMS ou une plate-forme de visio-interprétation à distance via Webcam

# Comment dialoguer avec une personne sourde ou malentendante ?

1. Il faut apprendre la Langue des Signes Française
2. En se plaçant en face d'elle, dans un endroit calme, afin de lui permettre de lire sur les lèvres
3. Via SMS ou une plate-forme de visio-interprétation à distance via Webcam

Les 3 solutions sont possibles mais la technologie peut faciliter le dialogue.

Les systèmes de visio-interprétation en Langues des Signes Française développés par ElioZ ou Tadéo permettront à une personne sourde ou malentendante maîtrisant la LSF ou le Langage Parlé Complété (LPC) d'appeler un collègue ou d'assister à des réunions de travail avec des entendants.

L'application pour Smartphone AVA permet à des personnes sourdes ou malentendantes, de suivre des conversations de groupe ou d'être autonomes dans les commerces.